



GUIDE PRATIQUE DU TRI



BOUTELLES ET FLACONS PLASTIQUES



PRODUITS MÉNAGERS

CARTONS ET CARTONNETTES



PAPERS- JOURNAUX
MAGAZINES





LE Bac JAUNE

Les Interdits





FLACON DE PARFUM

Bien enlever les bouchons, couvercles et capsules.
Pas besoin de laver vos pots et bocaux pour les recycler





LE DÉCUP' VERRE

Les Interdits



AMPOULES BASSE CONSOMMATION



CENDRIER



TERRE CUITE



VAISSELLE CASSÉE



EN SAVOIR PLUS

Les ampoules basse consommation, les tubes néon et les LED sont à déposer à la déchèterie ou chez les revendeurs. Les ampoules à incandescence et halogènes vont à la poubelle. A noter que les ampoules à incandescence ne sont plus commercialisées depuis 2011.



AGRUMES
FRUITS ET LÉGUMES ABIMÉS



HERBES ET FEUILLES MORTES



FLEURS
PLANTES FANÉES



ÉPLUCHURES DE FRUITS ET LÉGUMES



COQUILLES D'ŒUFS - COQUES FRUITS SECS



MARC DE CAFÉ
SACHETS DE THÉ



MAUVAISES HERBES



ÉPIS DE MAÏS



COPEAUX DE BOIS



PETITS BRANCHAGES



TERRE



Foin - Paille





LE Bac À COMPOST

Les Interdits



FILMS EN PLASTIQUE



RESTE DE VIANDES



HUILE



TERRE CUITE



POTS EN PLASTIQUE



MÉGOTS DE CIGARETTES

POUR ALLER + LOIN

Si vous souhaitez créer votre compost et contribuer à la diminution du volume global des ordures ménagères, n'hésitez pas à prendre contact avec le SYMAT ou bien à venir directement lors de la permanence :



VENTE DE COMPOSTEURS

Tous les lundis, de 13h30 à 16h30
ou sur rendez-vous, au siège du SYMAT

www.symat.fr

 N° Vert 0 800 816 051

appel gratuit depuis 2018



SymAT
115 rue de l'Acbur - 68160 Bours

